

RAPPORT

DU

**CONGRÈS RÉGIONAL TRIENNAL
DE L'AFPC – ATLANTIQUE 2014**

DU 20 AU 22 JUIN 2014

Saint John, N.-B.

Vendredi 20 juin 2014 – avant-midi

Ouverture

Le Congrès commence à 9 h. Jeannie Baldwin, VPER - Atlantique, assume la présidence. Elle prononce quelques mots d'ouverture, comme suit :

Bonjour confrères et consœurs/Good morning sisters and brothers!

Je m'appelle Jeannie Baldwin et je suis la vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC pour la formidable région de l'Atlantique.

Je vous souhaite à tous et toutes la bienvenue à Saint John, dans la belle province du Nouveau-Brunswick, pour notre 6^e Congrès régional triennal.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada, et notre Congrès a lieu dans une région bilingue. Ainsi, je rappelle à tous les membres délégués que notre Congrès se déroulera dans les deux langues officielles.

Je veux remercier à l'avance l'excellente équipe d'interprètes qui nous accompagnera tout le long du Congrès.

Par respect, j'incite tous les délégués qui ont besoin des services d'interprétation à garder leurs écouteurs à portée de main en tout temps et de les utiliser. J'ai l'intention de donner l'exemple à cet égard!

Comme vous pouvez le voir, vous êtes très nombreux à assister à notre Congrès régional. Le Comité des lettres de créance nous donnera dans quelques instants votre nombre exact, mais je peux vous dire que si toutes les personnes qui se sont inscrites sont ici, alors il s'agit de notre plus important Congrès à ce jour!

Cela montre tout l'engagement des membres de la région de l'Atlantique, et c'est formidable.

Dans les prochains jours, nous aurons l'occasion de faire connaissance.

Jeannie demande aux délégués :

Lesquels parmi vous assistent au Congrès pour la première fois?

Lesquels parmi vous viennent de Saint John?

Lesquels parmi vous sont âgés de moins de 30 ans?

Lesquels parmi vous ont fait du bénévolat dans votre localité dans la dernière année?

Lesquels parmi vous ont assisté à chacun des six Congrès de l'Atlantique?

Jeannie souhaite la bienvenue à tous et toutes.

Cérémonie d'ouverture autochtone

Jeannie explique que l'AFPC a pour pratique d'ouvrir ses événements par une cérémonie animée par un aîné autochtone, car elle reconnaît que ses membres se réunissent en territoire autochtone.

Nous sommes ici en territoire micmac et par respect nous demandons à être accueillis sur ce territoire. En tant que syndicalistes et compte tenu de notre lutte soutenue pour la justice, l'égalité et la dignité, nous devons reconnaître les luttes présentes et passées de nos confrères et consœurs autochtones.

Jeannie demande à la consœur Tanna Pirie-Wilson, la représentante de l'Atlantique au Cercle national des peuples autochtones de l'AFPC, de présenter l'aînée autochtone invitée.

Tanna a l'honneur de présenter Sheila Croteau. M^{me} Croteau fait partie de plusieurs conseils d'administration. Militante active, elle agit notamment comme mentor chez les scouts et les guides.

M^{me} Croteau procède à la cérémonie autochtone.

Solidarité mes frères et mes sœurs

Chanter est une tradition dans le mouvement syndical, et dans la région de l'Atlantique, on aime beaucoup chanter.

Jeannie invite tous les délégués à chanter *Solidarité mes frères et mes sœurs / Solidarity Forever*.

Moment de silence

Il est important de prendre un moment pour nous souvenir des consœurs et confrères décédés depuis notre dernier Congrès et de célébrer leur vie et leur contribution au syndicat et à leur collectivité.

Jeannie souligne qu'il y a deux semaines, nous avons tous été touchés d'une manière ou d'une autre par la terrible fusillade qui a eu lieu à Moncton dans laquelle trois membres de la GRC ont perdu la vie. Ces agents sont :

- Fabrice Georges Gévaudan
- Douglas James Larche
- David Ross

Les conjointes de deux de ces policiers sont des membres de l'AFPC : Angela Gévaudan, une membre de la City Hall Employees Association de Moncton, était l'épouse de l'agent Fabrice Georges Gévaudan, et Nadine Larche, une membre du Syndicat de l'Agriculture qui travaille à l'École de la fonction publique du Canada à Moncton, était l'épouse de l'agent James Larche.

On observe un moment de silence à la mémoire des consœurs et confrères suivants qui sont décédés :

Steve Spidel, SA, section locale 80003
Richelle Amos, SEIC, section locale 60254
Jean-Claude Landry, SEIC, section locale 60269
Louise Chiasson, SEIC, section locale 60269
Leonard Daniel Hill, SEIC, section locale 80206
Marion, Maston, SEIC, section locale 80206
Garnet Parker, SEIC, section locale 80206
Carol Ann Nixon, SEIC, section locale 80217
Linda Warner, SEIC, section locale 80217
Kenneth MacDonald, SEIC, section locale 80226
Sandra MacInnis, SEIC, section locale 80226
Ann Marie McNabb, SEIC, section locale 80226
Debbie Seymour, SEIC, section locale 80226
Chandelle Conrad, SEIC, section locale 80227
Robert (Bob) Keeping, SEIC, section locale 80219
Patricia Brocklehurst, SEIC, section locale 90113
Karen Manning, SEIC, section locale 90113
Barb Walsh, SEIC, section locale 90113
Joan Walsh, SEIC, section locale 90113
Catherine (Cathy) Andrews, SEIC, section locale 90118
Ricky LeBlanc, SDI, section locale 60004
Valerie Michelle Savoie, SLCD 80035
Sylvia, Fleury, SLCD 85100 (Commissionnaires – aéroport d'Halifax)
Steve Michaels, SLCD 85100 (Commissionnaires – aéroport d'Halifax)
Anne Mongeon, SLCD 85100 (Commissionnaires – aéroport d'Halifax)
Charlie Nobles, SLCD 85100 (Commissionnaires – aéroport d'Halifax)
Steve Zendran, SLCD 85100 (Commissionnaires – aéroport d'Halifax)
Mike Murnaghan, SLCD 90140 (Commissionnaires Î.-P.-É.)
Stephen Parsons, SLCD 90140 (Commissionnaires Î.-P.-É.)
Desmond Gallant, SLCD 90140 (Commissionnaires Î.-P.-É.)
Dan Oram, SSG, section locale 60007
Jaclyn Lee McCully, SSG, section locale 60018
Myles Boutlier, SSG, section locale 80019/80052
Ruth Mackinnon, SSG, section locale 80019/80052
John Reiners, SSG, section locale 80019/80052
Olive Jackson, SSG, section locale 80052

Kate Bride, LUMUN, section locale 90500
Darren Hynes, LUMUN, section locale 90500
Stéphane Joseph Levesque, UCET, section locale 60905
Alice Ings, UCET, section locale 80180
Asta King, UCET, section locale 80180
Lynda Casey, UCET, section locale 80831
Ronnie Marmen, UCET, section locale 80831
Gerard Lacey, UCET, section locale 90915
Brendan Murphy, UCET, section locale 90915
Dominic Sutton, UCET, section locale 90915
Ally Coy, STE, section locale 60067
Donald Gaynor, STE, section locale 60067
Paul Henderson, STE, section locale 60067
Rodney Hickey, STE, section locale 60067
Paul McCurdy, STE, section locale 60067
Gordon Meyer, STE, section locale 60067
Norman Miller, STE, section locale 80820
Dave McKinnon, STE, section locale 90002
Dave Sears, STE, section locale 90002
Bruce Short, STE, section locale 90002
Robbie Robertson, UEDN, section locale 60303
Clifford Brown, UEDN, section locale 80403
Ervin Burbidge, UEDN, section locale 80403
Laura Cole, UEDN, section locale 80403
Ross Cropley, UEDN, section locale 80403
David Lutz, UEDN, section locale 80403
Steven Moores, UEDN, section locale 80403
Helene Goodick, UEDN, section locale 80406
Ian MacDougall, UEDN, section locale 80406
Keith McCarthy, UEDN, section locale 80406
Paul Nickerson, UEDN, section locale 80406
Derek Sproule, UEDN, section locale 80406
Donald Glencross, UEDN, section locale 80411
David Quirk, UEDN, section locale 80411
Harry Watters, UEDN, section locale 80411
Peter Andrews, UEDN, section locale 90101
Colleen Connick, SESG, section locale 60001
Mabel Harrigan, SESG, section locale 60001
Rose-Marie Savoy, SESG, section locale 60001
Aurore Dupuis (LeBlanc), SESG, section locale 60074
Clare Stanton, SESG, section locale 80002
Gary Jackson, SESG, section locale 80073
Pam Rushton, SESG, section locale 80110
Brenda Pellerin, SESG, section locale 80110
Stella Catherine Aucoin, SESG, section locale 80162
Sandra Noseworthy, SESG, section locale 90001

Nola Comeau, SEI, section locale 60005
Marion Webb, section locale 60005, SEI
Colette Frenette, SEI, section locale 60006
Kathy Beauchamp, SEI, section locale 80003
Jeanette Dahr, SEI, section locale 80003
Marie Leslie Kelly, SEI, section locale 80003
Jim Laidlaw, SEI, section locale 80003
Larry Langdon, SEI, section locale 80003
Rodney Lawrence, SEI, section locale 80003
Jennifer McKim, SEI, section locale 80003
Dan Osborne, SEI, section locale 80003
Joan Swinimer, SEI, section locale 80003
Larry Martin, section locale 90000, SEI
Denise Roche-Comerford, SEI, section locale 90000
Sandra Woodin, SEI, section locale 90006
Wendy Cooling, SEI, section locale 90006
David Gregory, SEI, section locale 90001
Valerie Murray, SEI, section locale 90001
Wayne Spearns, SEI, section locale 90002

Bernie Dixon, coordonnateur régional de l'AFPC – Atlantique
Fraser Hiscock, représentant régional, AFPC – Atlantique

Rocky Jones, Labour and Community Activist
Jack Layton, chef du NPD du Canada
Nancy Riche, secrétaire générale du CTC et vice-présidente de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador
Sam Hancock, époux de Margie Hancock, représentante régionale de l'AFPC à la retraite

Jeannie invite les délégués qui le veulent à ajouter des noms à la liste en fournissant les noms par écrit. Les personnes suivantes sont ajoutées à la liste :

Eunice Trainor, SEI, section locale 90006
Peter Turner, SEI, section locale 90006
Joanne Dell, SEI, section locale 90006
Lorraine Bursey, SEIC, section locale 90102
Jim Hunter, SEIC, section locale 90102
Randy Rose, UCET, section locale 90915
Ron Barler, SEI, section locale 90001
Cindy Fry, SEI, section locale 90001
Brian Duffy, SEIC, section locale 90153

Personnes invitées

Jeannie souhaite la bienvenue aux personnes invitées suivantes :

La consœur Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC

Le confrère Chris Aylward, vice-président exécutif national de l'AFPC

La consœur Christine Collins, présidente nationale de l'Union canadienne des employés des Transports

Le confrère Jean-Pierre Fortin, président national du Syndicat des Douanes et de l'Immigration

Le confrère Bob Kingston, président national du Syndicat de l'Agriculture

La consœur Donna Lackie, présidente nationale du Syndicat des services gouvernementaux

Le confrère John MacLennan, président national de l'Union des employés de la Défense nationale

Le confrère Doug Marshall, président national du Syndicat des employées et employés nationaux

Le confrère Yvan Thauvette, président national du Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants

Le confrère Bob Campbell, président national du Syndicat des employés de l'impôt

Jeannie fait savoir que les autres personnes invitées suivantes se joindront à nous à un moment ou à un autre pendant le Congrès :

La consœur Mary Shortall, présidente de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador

Le confrère Daniel Légère, président du SCFP Nouveau-Brunswick

La consœur Susie Proulx-Daigle, présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick, un syndicat affilié au Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public

Le confrère Jean-Claude Basque, coordonnateur provincial du Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick

Le confrère Patrick Colford, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

Membres du Conseil

C'est avec grand plaisir que Jeannie présente les membres du Conseil de la région de l'Atlantique, ces personnes qui expriment et défendent les priorités des membres entre les Congrès de la région.

Elle remercie toutes ces personnes pour leur dévouement au cours des trois dernières années et pour le travail qu'elles ont accompli au nom de tous les membres de l'AFPC dans les Provinces atlantiques.

Ces personnes sont :

Le confrère Brian Oldford, VPER suppléant et directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor ou travaillant pour des employeurs distincts, Maritimes

La consœur Darlene Bembridge, directrice pour le Nouveau-Brunswick

Le confrère Jim Hondas, directeur pour le Nouveau-Brunswick

Le confrère Bill Bennett, directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

Le confrère Dennis Sheppard, directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

Le confrère Chris Di Liberatore, directeur pour la Nouvelle-Écosse

La consœur Lori Walton, directrice pour la Nouvelle-Écosse

La consœur Dawn Hardy, directrice pour l'Île-du-Prince-Édouard

Le confrère Jody Lapierre, directeur pour l'Île-du-Prince-Édouard

Le confrère Robert Lewis, directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor ou travaillant pour des employeurs distincts (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le confrère Robert Saunders, directeur pour les membres autochtones

La consœur Shanny Doucet, directrice pour les membres francophones

La consœur Sandy Harquail, directrice pour le groupe des gais, lesbiennes, personnes bisexuelles et transgenres

La consœur Anne Fagan-Wood, directrice pour les membres ayant un handicap

La consœur Dina Crawley, directrice pour les membres raciaux visibles

La consœur Rhonda Doyle-LeBlanc, directrice pour les femmes des Maritimes

La consœur Angela Decker, directrice pour les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador

Le confrère André Beaulieu, directeur pour les jeunes travailleuses et travailleurs

La consœur Charlene Vidito-Milne, directrice pour les membres autochtones (absence justifiée)

Comité organisateur du Congrès

Jeannie remercie les membres qui forment le Comité organisateur du Congrès, un comité qu'elle a présidé :

Dina Crawley

Dawn Hardy

Jody LaPierre

Lori Walton

Shanny Doucet

Rhonda Doyle-LeBlanc

Darlene Bembridge - liaison avec le Comité d'accueil

Le Comité organisateur a bénéficié du soutien de Gaby Lévesque, Katie Murphy-Langille, Lesley Thompson, Karen McNeil et Sébastien Bezeau.

Debbie Kelly remercie ces membres du personnel de l'AFPC pour leur travail.

Comité d'accueil

Comme Jeannie l'a dit, l'accueil dans les Provinces atlantiques est imbattable! C'est la première fois que notre Congrès a lieu à Saint John. Le Comité d'accueil a voulu assurer un équilibre entre le travail et le divertissement tout au long du Congrès.

Les membres du Comité d'accueil sont :

Darlene Bembridge

Sharon Smith

Jennifer Kelly

Maureen O'Hearon-Lang

Terri Pridham

Ciara Vanderbeck

Sandra Hachey

Michelle Bradley

François Hachey

Le Comité a bénéficié du soutien de la consœur Anna Goguen, du bureau régional de Moncton.

Personnel de l'AFPC

Jeannie souhaite la bienvenue aux membres du personnel de l'AFPC qui sont présents et les remercie pour tout leur travail pendant et durant le Congrès afin d'assurer la réussite de l'événement.

Mot de bienvenue

L'AFPC fait partie du grand mouvement syndical, et c'est pourquoi nous sommes appelés à travailler avec nos confrères et nos consœurs d'autres syndicats.

Sous l'ombrelle du Congrès du travail du Canada, les fédérations du travail provinciales et les conseils du travail réunissent une grande variété de syndicats, des secteurs public et privé, pour travailler ensemble à des luttes et à des dossiers qu'ils ont en commun.

Jeannie fait savoir que le président du Conseil du travail du district de Saint John, le confrère Joe Thériault, viendra nous souhaiter la bienvenue à Saint John au nom de l'ensemble du mouvement syndical. Le confrère Thériault, un membre du SCFP, est engagé dans son syndicat depuis 22 ans.

Le confrère Thériault prononce un mot de bienvenue.

Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement

À toutes les activités de l'AFPC, on fait la lecture de la *Déclaration de principes sur le harcèlement*.

La consœur Shanny Doucet et le confrère Jody Lapierre lisent à voix haute cette déclaration, qui se trouve dans la trousse de participation.

Jeannie précise que le confrère Dave Shaw et la consœur Madeleine Bachand ont été désignés pour recevoir les plaintes sur le harcèlement, le cas échéant, et elle donne les numéros où on peut les joindre.

Environnement sans odeur

La VPER explique que l'AFPC a depuis longtemps pour pratique de tenir des événements sans odeur, puisque les produits parfumés peuvent grandement nuire à la santé et la sécurité de certains membres.

Jeannie demande donc à tous et toutes qui assistent à l'une des activités du syndicat de ne pas utiliser de produits parfumés.

Renseignements d'ordre administratif et organisation matérielle

Jeannie donne des précisions sur des questions d'ordre administratif et l'organisation matérielle pour que le Congrès soit le plus inclusif possible et se déroule le mieux possible.

Dispositifs d'interprétation simultanée

Comme il s'agit d'un événement bilingue, il est important de porter les écouteurs pour l'interprétation en tout temps pendant le Congrès.

Réunions de caucus

Des réunions de différents groupes sont déjà prévues au cours du Congrès. Si d'autres groupes veulent aussi se rencontrer, ils doivent s'adresser à Katie Langille-Murphy ou avec le bureau d'administration.

Activité sans fumée

Comme toutes les activités de l'AFPC, le Congrès est une activité sans fumée. Jeannie précis les endroits où il est permis de fumer.

Allergies

Puisque certaines personnes ont de graves allergies, il est interdit d'apporter des noix et des aliments contenant de l'oignon ou de l'ail dans la salle du Congrès.

Recyclage

Jeannie demande aux membres de voir à ce que le Congrès soit le plus écologique possible et donc de recycler tout ce qu'ils peuvent, car tous les efforts comptent.

Médias sociaux

Des mises à jour sur le Congrès seront affichées régulièrement sur Facebook. Nous diffuserons aussi messages sur Tweeter.

Photographe

Denise Trask a été engagée pour être notre photographe officielle pendant le Congrès.

Les photos seront affichées sur le site Web de l'AFPC – Atlantique et serviront aussi à d'autres fins pour le syndicat. Les personnes qui ne souhaitent pas que leur photo soit prise sont priées d'en informer la photographe.

Microphones

Toute personne qui veut prendre la parole doit aller à l'un des six microphones installés dans la salle ou demander pour un microphone mobile.

Lorsque la présidence leur donne la parole, les intervenants doivent se nommer et donner leur numéro de délégué.

Fermeture des portes

Les personnes qui ne peuvent pas rester dans la salle pendant les longues périodes lorsque les portes sont fermées doivent veiller à s'inscrire sur la liste des personnes ayant besoin de mesures d'adaptation.

Annonces

Jeannie informe la délégation que la consœur Gaby Lévesque fera les annonces chaque jour avant le repas du midi et avant la fin des travaux.

Les délégués qui veulent faire annoncer quelque chose sont priés d'en informer la consœur Lévesque.

Livrets de bulletins de vote

Tous les membres délégués ont reçu un livret de bulletins de vote. Ils sont priés de garder ce livret avec eux en tout temps, car il pourrait y avoir des scrutins secrets pendant les débats sur les résolutions.

Jeannie souligne que les élections pour les postes de VPER et de VPER suppléant ou suppléante auront lieu électroniquement, mais qu'on a quand même prévu des bulletins de vote en cas où on en aurait besoin. Pour tous les autres postes du Conseil, les élections se feront au moyen d'un bulletin en papier. Par conséquent, il faut garder le livret à portée de main en tout temps.

Adoption de l'ordre du jour

p/a Helen Zebedee John Ivany

Que soit adopté l'ordre du jour.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ADOPTÉE

Adoption des Règles de procédure et des Lignes directrices concernant la fermeture des portes

p/a Debbie Kelly Jane McDonald

Que les *Règles de procédure* et les *Lignes directrices concernant la fermeture des portes* soient adoptées.

MOTON ADOPTÉE

Ratification des comités du Congrès

Comité des lettres de créance

p/a Monica Kennedy Maggie Ryan

Que la composition suivante du Comité des lettres de créance soit ratifiée :
Stephanie MacDonald
Serena Simms

MOTION ADOPTÉE

Comité des candidatures

p/a Stephanie McDonald Joanne Coish

Que la composition suivante du Comité des candidatures soit ratifiée :
Colette Fortin
Charlene Arsenault

MOTION ADOPTÉE

Point d'information - Jane McDonald

Hier soir, j'ai eu l'occasion de fabriquer des petits capteurs de rêves qui symbolisent des femmes autochtones qui ont été assassinées.

Comité des résolutions sur les Statuts

p/a Jane McDonald Fabian Murphy

Que la composition suivante du Comité des résolutions sur les Statuts soit ratifiée :

Coprésident et coprésidente :
Robert Lewis
Anne Fagan-Wood

Membres :
Dennis Sheppard
Chris Di Liberatore
Brian Oldford

MOTION ADOPTÉE

Comité des résolutions générales

p/a Monica Kennedy Glenn Steele

Que la composition suivante du Comité des résolutions générales soit ratifiée :

Coprésidentes :

Angela Decker
Shanny Doucet

Membres :

Robert Saunders
Jody LaPierre
Bill Bennett

MOTION ADOPTÉE

Comité des finances du Congrès

p/a Jan Pennington Melinda Scott

Que la composition suivante du Comité des finances du congrès soit ratifiée :

Darlene Bembridge
André Beaulieu
Brian Oldford

MOTION ADOPTÉE

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Serena Simms Stephanie McDonald

Que soit adopté le rapport suivant du Comité des lettres de créance :

Membres délégués inscrits	255
Observateurs et observatrices	37
Personnes invitées	6
Membres du CNA	<u>7</u>
Total	305

MOTION ADOPTÉE

Discours de la VPER

Jeannie prononce son discours à titre de VPER de la région de l'Atlantique.

Consœurs et confrères,

À nouveau, je vous souhaite la bienvenue à Saint John, la plus vieille municipalité du Canada.

Au cours des trois prochains jours, selon le mandat que nous avons reçu des membres que nous représentons, nous allons débattre de questions importantes, prendre des décisions et donner une orientation à notre région et à notre syndicat pour les trois prochaines années.

Nous savons tous que la bataille de notre vie nous attend et que la direction que nous prendrons sera d'une importance capitale.

Consœurs et confrères, nous faisons face à l'un des gouvernements les plus droitistes de l'histoire du Canada.

Nous sommes TOUS touchés – membres des Éléments et membres des SLCD – par les décisions de ce gouvernement et par les nombreux employeurs qui suivent son exemple.

Mais n'oubliez pas : ensemble, nous sommes plus forts!

J'ai le privilège et l'honneur de diriger notre région depuis six ans (en réalité, neuf ans). J'ai vu nos membres en action. Je suis très fière du travail accompli par chacun et chacune d'entre vous ici aujourd'hui et par tous les autres membres et militants de notre syndicat.

Je ne doute pas que nous soyons à la hauteur de la situation.

La région de l'Atlantique est dynamique, et nous avons souvent donné l'exemple.

Les membres de notre région sont actifs, mobilisés et engagés. Et nous pouvons compter sur l'appui de notre personnel qui incarne parfaitement les valeurs du syndicalisme.

Nous renforçons notre syndicat en recrutant de nouveaux membres actifs. Je suis heureuse de souligner que nous avons accueilli plus de 850 membres dans nos rangs depuis notre dernier Congrès! Nous poursuivrons nos efforts de syndicalisation, car tous les travailleurs méritent la dignité et le respect au travail.

Nous n'avons pas peur de faire des vagues pour défendre les emplois de nos membres et des services publics de qualité.

Dans les trois dernières années, nous avons mené nos campagnes d'action politique sous le thème On est TOUS touchés.

Ce thème interpelle tous les membres de l'AFPC, mais aussi tous les citoyens et citoyennes du pays. Oui, on est TOUS touchés par les décisions du gouvernement. Mais ensemble, nous sommes plus forts!

Nous avons montré que nous sommes plus forts ensemble dans le cadre de notre campagne pour les services de recherche et sauvetage avec nos confrères et consœurs de l'UCET et la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador.

La population canadienne a besoin de syndicats comme le nôtre pour mener des campagnes de riposte pour sauvegarder des services essentiels comme ceux-là.

Nous sommes plus forts ensemble en travaillant avec le Syndicat des employées et employés nationaux pour empêcher la privatisation du terrain de golf Highlands Links de Parcs Canada au Cap-Breton. Je suis heureuse de vous faire savoir qu'à ce jour, le parc est encore dans le domaine public, même si la lutte n'est pas terminée.

Nous sommes plus forts ensemble en travaillant avec nos consœurs et confrères du STE et de l'IPFPC et avec des groupes communautaires pour faire connaître l'important travail des scientifiques et des bibliothécaires pour protéger nos pêches et notre environnement.

Nous sommes plus forts ensemble en travaillant avec le SEIC et des coalitions pour faire connaître les effets des coupes profondes au Programme d'assurance-emploi et à Service Canada dans son ensemble. À St. John's, Terre-Neuve, l'employeur voulait réduire les heures pour ne garder qu'un personnel à temps partiel, mais nous avons riposté et obtenu le maintien d'un personnel à temps plein.

Nous avons montré que nous sommes plus forts ensemble lorsque nous avons travaillé avec l'UEDN pour tenir des manifestations dans la circonscription de Peter MacKay et pour lui présenter une lettre « d'employé touché ». Nos membres du SEIC se feront un plaisir de le servir en 2015 lorsqu'il fera une demande d'assurance-emploi!

Mais ce n'est pas tout! Lorsque Stephen Harper a décidé d'aller faire une annonce à New Maryland, au N.-B., l'UEDN, le conseil du travail et la Fédération des travailleurs et travailleuses de la province ont rassemblé des troupes de l'APFC pour aller lui dire que ses compressions sont trop sévères et à courte vue.

Nous avons montré que nous sommes plus forts ensemble en travaillant avec le SEAC, nos anciens combattants, les légions et d'autres groupes communautaires pour défendre les services publics que nos hommes et nos femmes en uniforme méritent tellement d'avoir!

Même si nous n'avons pas réussi à garder ouverts les bureaux d'Anciens combattants, les néodémocrates et les libéraux ont promis de les rouvrir s'ils forment le prochain gouvernement.

Prenons un moment pour regarder notre célèbre vidéo sur les anciens combattants qui est devenue virale sur Internet et qui a remporté le prix de la meilleure courte vidéo de l'Association canadienne de la presse syndicale.

Après la vidéo :

Voilà pourquoi je suis fière d'être membre de l'AFPC – parce que nous nous battons non seulement pour nos membres, mais aussi pour les citoyens de notre pays!

Nous sommes devenus plus forts ensemble grâce à bien des luttes :

- *la campagne SOS Aliments avec le Syndicat de l'Agriculture;*
- *la campagne pour le centre des services de paye à Miramichi avec le Syndicat des services gouvernementaux;*
- *la lutte pour le maintien du registre des armes et la préservation de ses dossiers avec le Syndicat des employé-e-s du Solliciteur général;*
- *la lutte contre la réduction des effectifs à Postes Canada et l'élimination de la livraison du courrier à domicile avec le SEPC;*
- *la lutte contre le nouveau modèle d'entreposage des dossiers de l'ARC avec le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt.*

Pour la première fois de son histoire, l'AFPC a signé un pacte de solidarité avec d'autres syndicats du secteur public. Nous continuerons de travailler avec ces syndicats pour empêcher le gouvernement fédéral de diviser pour mieux régner et nous enlever nos congés de maladie.

Abandonner nos congés de maladie? Pas question! Nous sommes vraiment plus forts ensemble... notre solidarité est notre force.

Nous sommes devenus plus fort toutes les fois où nous avons bénéficié du soutien et de la solidarité d'autres syndicats et des fédérations du travail lorsque nous faisons face à un employeur qui refusait de négocier de bonne foi ou qui essayait de réduire les salaires et les avantages pour lesquels nos membres se sont battus.

Nous avons connu deux longues grèves dans la région, soit à l'aéroport de St. John's, Terre-Neuve, et à l'aéroport de Fredericton, Nouveau-Brunswick.

Consœurs et confrères, j'ai piqueté avec nombre d'entre vous, et je peux vous dire que nos membres qui font la grève méritent notre respect et notre admiration pour lutter pour ce en quoi nous croyons.

Grâce à notre solidarité, nous pouvons gagner! Les commissionnaires de la section locale 85100 à l'aéroport international Stanfield d'Halifax peuvent vous le dire.

En décembre 2012, 400 commissionnaires, anciens ou actuels, et la succession de 12 commissionnaires décédés ont reçu un paiement pour les heures supplémentaires et les jours fériés que leur employeur avait jusque-là refusé de payer malgré deux décisions lui ordonnant de verser un dédommagement. Nous l'avons emporté.

En tant que syndicat, il est important de respecter nos valeurs, notre histoire et notre passé. C'est pourquoi je suis heureuse que le bureau de l'AFPC à Halifax ait nommé sa salle de réunions en l'honneur de Calbert Best, l'un des fondateurs de l'AFPC.

Nous avons ici au Congrès l'exposition itinérante sur la vie et l'œuvre de Cal Best. Je vous encourage à aller la voir.

Comme syndicat, nous nous intéressons à des questions à l'extérieur de nos milieux de travail, mais qui sont importantes pour nous comme citoyens et citoyennes.

Je suis fière le Conseil de la région a adopté une résolution sur la lutte pour l'interdiction de la fracturation hydraulique dans la région de l'Atlantique.

Nous avons appuyé nos confrères et consœurs autochtones qui luttent pour avoir de l'eau propre et pour protéger leurs terres et leurs droits.

Demain, nous manifesterons aux côtés de ceux et celles qui honorent la mémoire de toutes les femmes autochtones assassinées ou disparues et qui réclament une enquête publique à leur sujet.

Pour ce qui est de regarder vers l'avenir, je peux vous dire que notre syndicat est en bonne posture. Nous avons beaucoup de nouveaux membres dans le secteur universitaire et nous avons beaucoup de membres âgés de moins de 30 ans qui nous amènent de nouveaux défis à relever tous les jours.

Il est important de faire une grande place aux jeunes membres dans notre syndicat et de leur offrir la formation et les outils qu'il leur faut pour devenir des efficaces.

Depuis notre dernier Congrès, nous avons organisé deux retraites pour les jeunes membres, dont une tout récemment à Halifax en mai.

Nous avons aussi trouvé de nouvelles manières d'engager nos membres, et ça marche!

Dans la dernière année, nous avons organisé deux forums téléphoniques très réussis pour informer nos membres sur diverses questions qui les touchent, notamment les congés de maladie.

Nous avons reçu beaucoup de commentaires très positifs sur ces forums. Nous en aurons un autre dans les prochains mois, alors restez à l'écoute!

Consœurs et confrères, nous pouvons faire davantage pour communiquer avec nos membres. Dans la région de l'Atlantique, nous avons eu du succès dans le cadre de notre campagne de cartes-solidarité. Nous avons récolté 7 902 cartes, ce qui représente 25 % de toutes les cartes que les membres ont signées dans tout le pays. Cependant, nous avons un peu plus de 16 000 membres inscrits et quelque 2 000 membres Rand dans notre région... alors nous avons encore du travail à faire pour joindre tous nos membres.

Il reste que nous avons maintenant les coordonnées à jour de beaucoup plus de membres qu'auparavant, et je veux remercier tous les campagnistes et les membres qui ont eu des dialogues avec les consœurs et confrères sur l'importance d'être membre du syndicat.

Les conversations doivent donc se multiplier. Nous serons plus forts quand nous serons TOUS ensemble.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous devons très bientôt livrer la bataille de notre vie et la direction que nous prendrons sera d'une importance capitale.

Nous devons nous mobiliser en vue de la prochaine ronde de négociations avec le Conseil du Trésor. Nous savons déjà que ce dernier veut nous enlever nos congés de maladie.

Nous savons aussi que nos régimes de pension sont attaqués à répétition.

Au Congrès de la région du Québec il y a deux semaines, le président du CTC, Hassan Yussuff, a souligné que le problème n'est pas que les fonctionnaires ont un régime de pension, mais plutôt que la majorité des Canadiens n'en ont pas. Aussi faut-il être prêt à défendre notre régime de retraite et à lutter pour améliorer la sécurité des retraites pour tous.

Consœurs et confrères, nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas participer à un nivellement vers le bas!

Nous devons faire en sorte que les quelque 200 sections locales que nous avons au Canada atlantique soient bien informées et prêtes à défendre nos droits.

Consœurs et confrères, nous sommes ici parce que nous croyons dans notre syndicat et dans notre région.

Nous sommes ici parce que voulons et nous pouvons faire face aux difficultés qui nous attendent.

Nous sommes ici pour gagner.

Ensemble, nous sommes plus forts, et je sais que nous pouvons gagner.

Merci!

Rapport de la VPER

Le VPER suppléant, Brian Oldford, assume la présidence.

p/a Jeannie Baldwin Nathalie Paulin

Que soit adopté le rapport de la VPER (annexe A).

MOTION ADOPTÉE

Fabian Murphy remercie Jeannie pour tout le travail qu'elle a accompli pendant son mandat.

On signale que sous la rubrique « Santé et sécurité » dans le rapport de la VPER, il aurait fallu dire que les changements ont été apportés au *Code canadien du travail*. On corrigera le rapport.

Debbie Kelly félicite Jeannie pour toutes les activités. Toutefois, elle se demande pourquoi aucune mention n'a été faite du Comité national des droits de la personne et qu'il n'y a eu aucun rapport dans les trois dernières années.

La consœur Baldwin fait savoir qu'elle fait le point sur les activités du Comité national des droits de la personne lors des réunions du Conseil de la région.

La consœur Baldwin reprend la présidence.

Elle précise que même s'il lui incombe de présenter un rapport au Congrès, elle ne peut s'approprier tout le mérite pour tout le travail qui a été fait. Ce sont les membres qui font la force d'un syndicat, et dans la région de l'Atlantique, les membres ont montré qu'ils ont la volonté de lutter pour les droits de tous les membres, de préserver les services publics, de lutter contre la privatisation, de lutter contre les compressions dans les programmes et les services sociaux et de résister aux politiques des conservateurs et ceux qui pensent qu'ils peuvent les mettre en œuvre en toute impunité.

La consœur Baldwin souligne qu'elle a présenté son rapport au nom des membres et des employés qui ont contribué à bâtir la région de l'Atlantique et notre syndicat au cours des trois dernières années.

Elle invite ensuite les délégués à poser leurs questions.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DU RAPPORT DE LA VPER ADOPTÉE

Adoption des rapports des membres du Conseil

Tous les rapports des directeurs et directrices sont dans la trousse de participation.

Les rapports résument le travail que chaque membre du Conseil a fait au nom de ses mandants depuis le Congrès de 2011.

p/a Sue-Ann Sullivan Raphaëlle Valay-Nadeau

Que soient adoptés les rapports des directeurs et directrices du Conseil.

MOTION ADOPTÉE

Adoption des rapports des comités du Conseil

Comité des finances du Conseil

Le rapport du Comité des finances est le seul rapport qu'il faut adopter séparément des autres rapports des comités, car ce comité a pour mandat de gérer les finances de la région et d'élaborer un budget pour les trois prochaines années.

Jeannie explique que les Statuts précisent que le Comité des finances doit rendre des comptes au Congrès et que le Congrès doit discuter et adopter le budget pour les trois prochaines années. Elle demande ensuite au Comité des finances de présenter son rapport.

La consœur Darlene Bembridge, présidente du Comité des finances, présente le rapport et explique les états financiers.

p/a Darlene Bembridge Brian Oldford

Que soit adopté le rapport du Comité des finances du Conseil.

Conférencière – Candy Palmater

La consœur Rhonda Doyle-Leblanc présente la conférencière invitée Candy Palmater :

Candy Palmater est une femme micmaque et une militante pour les droits des GLBT qui se décrit comme une « avocate rétablie », c'est-à-dire qu'elle a abandonné sa carrière en droit du travail et des droits des Autochtones pour être ce qu'elle voulait vraiment être – une comédienne, une actrice, une auteure et une conférencière internationale.

Il semblerait qu'elle a été élevée dans le Nord du Nouveau-Brunswick par des motards. Elle a dû avoir une enfance intéressante!

Candy a sa propre émission de télévision appelée The Candy Show sur l'Aboriginal People's Television Network. Les projets auxquels elle a participé dans l'industrie du spectacle sont trop nombreux pour être énumérés.

Elle a fait des tournées dans des écoles secondaires un peu partout au Canada pour parler d'amour, d'acceptation, d'éducation et de lutte contre l'intimidation.

Et elle fait tout cela avec une touche d'humour qui lui est propre!

Nous sommes très chanceux de l'avoir parmi nous en cette veille de la Journée nationale des Autochtones.

On accueille Candy Palmater.

La conférencière parle jusqu'à 11 h 45.

Sandy Harquail remercie M^{me} Palmater et lui présente un cadeau en témoignage de notre appréciation.

Avant la pause du midi, Jeannie demande à Gaby de faire les annonces.

Vendredi 20 juin 2014 – après-midi

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Serena Simms Stephanie McDonald

Que soit adopté le rapport suivant du Comité des lettres de créance :

Membres délégués inscrits	256
Observateurs et observatrices	39
Personnes invitées	8
Membres du CNA	<u>8</u>
Total	311

MOTION ADOPTÉE

Point d'information - Doug Gaetz

Doug explique le projet du SEI dans le cadre de la campagne On est TOUS touchés – chaque membre doit signer le formulaire et l'envoyer à son député fédéral. On demande à tous les membres présents au Congrès de remplir le formulaire.

Rapport du Comité des finances (suite)

La consœur Darlene Bembridge, présidente du Comité des finances, continue d'expliquer le budget.

Recommandation 1

p/a Darlene Bembridge Brian Oldford

Que soit adoptée la recommandation suivante :

Qu'on puisse reporter des fonds du poste budgétaire du Conseil de 18 000 \$ par année (1 000 \$ par directeur et directrice) d'une année à l'autre à l'intérieur d'un cycle de trois ans.

MOTION ADOPTÉE

Recommandation 2

p/a Darlene Bembridge Brian Oldford

Que soit adoptée la recommandation suivante :

Qu'on crée un poste budgétaire qui permettrait d'offrir une subvention de 250 \$ aux VPR, VPN et présidents et présidentes de succursale des Éléments dans la région de l'Atlantique pour les aider à assister à la réunion annuelle de planification d'actions du Conseil. Les demandes pour une telle subvention doivent être approuvées par la ou le VPER avant la réunion. L'objectif d'une telle aide est d'assurer une véritable consultation entre le Conseil de la région et les dirigeants nationaux et les dirigeantes nationales des Éléments, y compris les présidents et présidentes de succursale.

p/a Farid Tourkmani Ryan Doucet

Que la question soit maintenant mise aux voix.

MOTION ADOPTÉE

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RECOMMANDATION 2 REJETÉE

Point d'information - Nathalie Paulin

Le député fédéral néodémocrate Yvon Godin souhaite à tous et toutes un excellent Congrès. Il est désolé de ne pouvoir être des nôtres et exprime ses regrets.

p/a Darlene Bembridge Brian Oldford

Que le montant de 6 000 \$ pour les subventions pour la planification d'actions sur 3 ans soit ajouté au poste budgétaire des dépenses des directeurs et directrices (2 000 \$ par année).

MOTION ADOPTÉE

p/a Darlene Bembridge Brian Oldford

Que soit adopté le projet de budget.

MOTION ADOPTÉE

p/a Darlene Bembridge Brian Oldford

Que soit adopté le rapport du Comité des finances du Conseil (sans la recommandation 2).

MOTION ADOPTÉE

Adoption des rapports des autres comités du Conseil

p/a Anne Little Jane McDonald

Que soient adoptés tous les autres rapports des comités du Conseil.

MOTION ADOPTÉE

La consœur Baldwin remercie tous les membres du Conseil de leur travail et de leur dévouement au nom de tous les membres de l'AFPC dans la région de l'Atlantique et en son propre nom.

Rapport du Comité des résolutions sur les Statuts

Le président du Comité des résolutions sur les Statuts, Robert Lewis, fait savoir que la consœur Jeannie Baldwin, VPER - Atlantique, a nommé les membres suivants pour former le Comité :

Coprésidents

Robert Lewis, directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor ou travaillant pour des employeurs distincts - T.-N.-L.

Anne Fagan-Wood, directrice pour les membres ayant un handicap

Autres membres

Dennis Sheppard, directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

Chris Di Liberatore, directeur pour la Nouvelle-Écosse

Brian Oldford, directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor ou travaillant pour des employeurs distincts - Maritimes

Personne-ressource de l'AFPC : Debbie McLaughlin

Le Comité des résolutions sur les Statuts a tenu une téléconférence le 26 avril 2014 pour étudier les 14 résolutions sur les Statuts présentées au Congrès.

Le Comité a été conseillé par Jeannie Baldwin et Robyn Benson, qui ont examiné les résolutions pour s'assurer de leur conformité avec les Statuts de l'AFPC.

Toutes les résolutions ont été automatiquement proposées et appuyées par le coprésident et la coprésidente au nom du Comité, exception faite de la résolution 10, proposée par Anne Fagan-Wood et appuyée par Chris Di Liberatore.

Le Comité des résolutions sur les Statuts a établi ses priorités comme suit :

1. Résolution B6 - Représentation du Cercle national des peuples autochtones au Congrès régional triennal de l'APFC – Atlantique
2. Résolution B5 - Destitution des directeurs et directrices du Conseil de la région
3. Résolution B2 - Représentation des comités régionaux des femmes au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique
4. Résolution mixte B1A - Structure du Conseil de la région de l'Atlantique
5. Résolution B4 - Présidentes et présidents des succursales

Recommandations de rejet

1. Résolution B9 - Mandat du Conseil de la région et prise de décisions par tout le Conseil
2. Résolution B10 - Conférence annuelle des sections locales à charte directe
3. Résolution B12 - Représentation des SLCD – Région de l'Atlantique
4. Résolution B13 - Représentants des SLCD
5. Résolution B14 - Représentation et droit de vote aux congrès de l'AFPC

Le Comité n'a pas étudié les résolutions suivantes, jugées irrecevables par la présidente nationale Robyn Benson :

1. Résolution B3 - Emploi à l'AFPC, pour un de ses Éléments, pour une de ses sections locales à charte directe ou pour une autre organisation syndicale
2. Résolution B7 - Représentation des dirigeantes et dirigeants nationaux au Congrès régional triennal de l'APFC – Atlantique
3. Résolution B8 - Élargissement du rôle de la VPER suppléante ou du VPER suppléant

Le Comité souhaite remercier à l'avance les personnes déléguées au Congrès pour leur patience et leur participation au processus démocratique qu'est le débat sur les résolutions. Le Comité remercie aussi Jeannie Baldwin et le personnel de la région de l'Atlantique pour leur soutien.

Résolution B6 : Représentation du Cercle national des peuples autochtones au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique

p/a Robert Lewis Anne Fagan-Wood

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution B6 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 8(6)b) soit modifié comme suit :

b) Les membres de l'AFPC – Atlantique qui occupent une charge de **représentante ou représentant auprès du Cercle national des peuples autochtones** ou de dirigeante nationale ou dirigeant national d'un Élément ont le droit d'assister au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique à titre de délégués.

Motif

Modification de pure forme qui reflète le libellé des Statuts de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION B6 ADOPTÉE

Résolution B5 : Destitution des directeurs et directrices du Conseil de la région

p/a Anne Fagan-Wood Robert Lewis

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution B5 rédigée en ces termes :

Il EST RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts du Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC soit modifié comme suit :

Le Conseil de la région de l'Atlantique a le pouvoir, en vertu d'un vote à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres à une réunion ordinaire, de suspendre ou d'expulser du Conseil de la région de l'Atlantique tout dirigeant ou toute dirigeante :

(i) pour infraction à une disposition des Statuts de l'AFPC;

(ii) **pour le manquement à ses rôles et responsabilités au sein du Conseil de la région de l'Atlantique, précisés à l'article 6 des Statuts du Conseil, de l'avis d'un comité d'enquête de trois membres établi par la ou le VPER.**

Motif

Selon le Comité, le fait de confier les enquêtes sur les manquements aux rôles et responsabilités à un comité distinct assurera un traitement plus juste des dossiers.

p/a Anthony Drozdowski Kelly Bush

Que la question soit maintenant mise aux voix.

MOTION ADOPTÉE

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION B5 REJETÉE

Discours de la présidente nationale de l'AFPC

Le confrère André Beaulieu présente la présidente nationale de l'AFPC :

Nous allons maintenant avoir le plaisir d'entendre notre présidente nationale, la consœur Robyn Benson.

Robyn a été la VPER des Prairies pendant 12 ans avant d'être élue présidente nationale de l'AFPC en mai 2012.

Ceux et celles qui la connaissent savent qu'elle est proche et à l'écoute des membres et qu'elle est toujours prête à descendre dans la rue pour piqueter au besoin.

Joignez-vous à moi pour lui souhaiter la bienvenue.

Robyn prononce son discours (annexe B).

Jeannie lui présente ensuite un t-shirt sur les congés de maladie.

Rapport du Comité des résolutions sur les Statuts (suite)

Résolution B2 : Représentation des comités régionaux des femmes au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique

p/a Robert Lewis Anne Fagan-Wood

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution B2 rédigée en ces termes :

Il EST RÉSOLU QUE le paragraphe 8(2) des Statuts soit modifié comme suit :

Les femmes seront représentées par une déléguée de chaque comité régional des femmes actif et par un minimum de deux (2) déléguées de chacune des quatre provinces de l'Atlantique.

Motif

Le Comité est d'avis que les comités régionaux des femmes qui sont actifs et dûment constitués méritent d'être représentés au Congrès régional.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION B2 ADOPTÉE

Résolution mixte B1A : Structure du Conseil de la région de l'Atlantique (fusion des résolutions B1 et B11, en retenant le libellé de la B1)

p/a Anne Fagan-Wood Robert Lewis

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution B1A rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 4 des Statuts du Conseil de la région de l'Atlantique est modifié comme suit :

f) une directrice ou un directeur des Éléments composés de membres ne relevant pas du Conseil du Trésor élu par les membres délégués de ces Éléments au Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique;

g) une directrice ou un directeur des sections locales à charte directe élu par les membres délégués des sections locales à charte directe au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique;

h) une directrice ou un directeur des jeunes travailleuses et travailleurs élu par le caucus des jeunes travailleuses et travailleurs au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le paragraphe 6(9) des Statuts soit modifié comme suit :

Directrice ou directeur des Éléments composés de membres ne relevant pas du Conseil du Trésor

La directrice ou le directeur des Éléments composés de membres ne relevant pas du Conseil du Trésor :

a) assiste à toutes les réunions du Conseil de la région de l'Atlantique et au Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique;

b) présente un rapport d'activités par écrit aux réunions du Conseil de la région de l'Atlantique, à celles des sections locales et des succursales ainsi qu'au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique;

c) assure et favorise la représentation des intérêts des membres autres que ceux employés par le Conseil du Trésor à l'intérieur des divers organismes syndicaux, programmes et groupes luttant pour la justice sociale;

d) siège aux comités du Conseil de la région de l'Atlantique et assume d'autres rôles et responsabilités qui lui sont attribués par le Conseil de la région de l'Atlantique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE soit ajouté à l'article 6 des Statuts un paragraphe décrivant les rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des sections locales à charte directe comme suit :

Paragraphe (11)

Directrice ou directeur des sections locales à charte directe

La directrice ou le directeur des sections locales à charte directe :

a) assiste à toutes les réunions du Conseil de la région de l'Atlantique et au Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique;

b) présente un rapport d'activités par écrit aux réunions du Conseil de la région de l'Atlantique, à celles des sections locales et des succursales ainsi qu'au Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique;

c) défend les intérêts des membres des sections locales à charte directe au sein des divers organismes syndicaux, programmes et groupes luttant pour la justice sociale;

d) fait partie de comités du Conseil de la région de l'Atlantique et assume d'autres rôles et responsabilités qui lui sont attribués par le Conseil de la région de l'Atlantique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 10(8)b) des Statuts soit modifié comme suit :

(iv) La directrice ou le directeur des Éléments composés de membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et ses suppléantes ou suppléants sont mis en candidature et élus au Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique par les membres délégués de ces Éléments.

(vii) La directrice ou le directeur des sections locales à charte directe et ses suppléantes ou suppléants sont mis en candidature et élus au Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique par les membres délégués des sections locales à charte directe.

Motif

Grâce à cette modification aux Statuts de l'AFPC – Atlantique, les sections locales à chartre directe siégeront au Conseil de la région.

p/a Greg Ericson Kelly Bush

Que la question soit maintenant mise aux voix.

MOTION ADOPTÉE

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION B1A REJETÉE

Résolution B4 : Présidentes et présidents des succursales

p/a Robert Lewis Anne Fagan-Wood

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution B4 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE le paragraphe (5) de l'article 8 soit remanié comme suit :

Les dirigeantes nationales et les dirigeants nationaux des Éléments, y **compris les présidentes et présidents de sections locales ou de succursales qui siègent à l'Exécutif ou au Conseil de leur Élément à ce titre** et qui sont membres d'une section locale de l'Atlantique, ont le droit d'assister au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique à titre de délégués;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE tous les changements nécessaires soient apportés aux Statuts du Conseil de la région de l'Atlantique pour refléter cette modification.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les changements ainsi apportés aux Statuts entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2014.

Motif

Les modifications proposées, si elles sont entérinées par la présidence nationale, permettront de déterminer avec précision qui sont les dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments à l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Appel au règlement - Dawn Hardy

Cette résolution est irrecevable. Elle a été modifiée. Je n'ai pas participé aux discussions au Conseil – et je n'y étais pas. Le nouveau libellé, s'il est adopté, ferait en

sorte que les présidents des sections locales pourraient assister au Congrès, ce qui veut dire qu'il y aurait 60 membres délégués de plus à ce Congrès.

Jeannie confirme que cette interprétation vient de la présidente nationale de l'AFPC.

On fait une pause. Robyn explique le problème, et Jeannie parle avec le Comité. On confirme que la dernière conclusion (dernière clause « résolu que ») de la résolution est irrecevable.

p/a Robert Lewis Anne Fagan-Wood

Le Comité recommande l'adoption de la résolution B4 selon son libellé original.

Motif

Le changement proposé apportera une précision.

Appel au règlement - Dawn Hardy

Les présidentes et présidents de succursale sont considérés comme des dirigeants nationaux – pourquoi débattons-nous de cette résolution?

Décision de la présidence

Vous avez raison, consœur, en ce sens que dans certaines régions les dirigeantes et dirigeants nationaux sont inclus dans les Statuts. Toutefois, ils ne sont pas reconnus dans les Statuts de la région de l'Atlantique.

La présidente nationale de l'AFPC estime que les présidentes et présidents des succursales du SDI seraient considérés comme des dirigeantes et dirigeants nationaux aux fins du Congrès.

Jeannie souligne que si cette résolution est adoptée, les dirigeantes et dirigeants nationaux pourraient assister au Congrès.

p/a Doug Gaetz Chris Landsdell

Qu'on mette la motion de côté.

MOTION DEMANDANT QU'ON METTE LA MOTION DE CÔTÉ ADOPTÉE

Jeannie demande au Comité des résolutions sur les statuts de se retirer.

AVIS DE MOTION - André Beaulieu

Je demande que la question soit réexaminée.

PRIX VOIX DE L'ATLANTIQUE

On passe à la présentation des prix *Voix de l'Atlantique* pour souligner et célébrer le militantisme, le travail de représentation syndicale et de mentorat et le leadership exemplaires de quelques militantes et militants exceptionnels de notre région.

Ces prix ont été créés par le Conseil de la région de l'Atlantique pour remercier des membres qui, dans leur quotidien, font preuve d'un dévouement remarquable envers le mouvement syndical et l'AFPC dans notre région. Ils ont été remis pour la première fois à notre Congrès de 2011.

Les sections locales, les VPR, les VPN, les comités régionaux des femmes, les comités des droits de la personne et les conseils régionaux ont été invités à présenter des candidatures pour ces prix.

Cette année, sept membres ont été choisis pour recevoir un prix.

La VPER Atlantique a l'honneur de présenter les prix *Voix de l'Atlantique* aux personnes suivantes :

le confrère Carl Gannon, section locale 80041 du SEAC
la consœur Colleen Hodder, section locale 80403 de l'UEDN
la consœur Darlene Bembridge, section locale 60005 du SEI
le confrère Russell Carter, section locale 60009 du SSG
la consœur Lorraine Power-Green, section locale 90001 du STE
la consœur Debi Buell, section locale 90001 du SEAC
la consœur Gloria George, section locale 90113 du SEIC. (Cette dernière n'est malheureusement pas présente. Le président de sa section locale accepte le prix à sa place.)

Jeannie félicite toutes ces personnes. Elle invite ensuite Gaby à faire les annonces.

Samedi 21 juin 2014 – avant-midi

Jeannie demande si les membres se sont bien amusés la veille et elle remercie le Comité d'accueil pour son excellent travail. Elle souligne qu'une autre belle soirée divertissante nous attend ce soir.

Point d'information - Lori Walton

Comme vous le savez, le projet du capteur de rêves géant avance très bien. Il reste 200 petits capteurs à fabriquer. J'ai parlé à Geri Leblanc, qui m'a dit qu'on aimerait inscrire de manière permanente les noms des femmes disparues ou assassinées. Pour cela, il faudra solidifier la structure. Cela nécessiterait 6 000 \$. Le SSG a commencé le projet et il offrira 500 \$.

Jeannie présenté les invités suivants :

le confrère Léger, président du SCFP Nouveau-Brunswick
le confrère Serge Landry, représentant du CTC pour l'Atlantique
le confrère Tony Tilley, président national du SNS

Jeannie souligne que c'est aujourd'hui la Journée nationale des Autochtones. Elle souligne la présence parmi nos de nos consœurs et confrères autochtones.

Elle souligne que nous ne devons pas oublier que ce qui fait du tort à l'un fait du tort à tous et que nous pouvons tous contribuer à la lutte pour l'égalité et la justice pour les peuples autochtones.

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Serena Simms Jane McDonald

Que soit adopté le rapport suivant du Comité des lettres de créance :

Membres délégués inscrits	261
Observateurs et observatrices	40
Personnes invitées	10
Membres du CNA	<u>8</u>
Total	319

MOTION ADOPTÉE

Jeannie prend un instant pour dire quelques mots au sujet du débat d'hier sur la résolution B4 concernant les présidents et présidentes de succursale que l'assemblée a mise de côté.

Jeannie présente ses excuses au Comité des résolutions sur les Statuts pour la manière dont on a traité cette situation difficile et souligne qu'elle en assume l'entière responsabilité.

Elle présente aussi ses excuses au Comité pour avoir laissé entendre que le Comité avait de sa propre initiative modifié la résolution et pour avoir mal géré la situation en tant que présidente d'assemblée.

Même si le résultat est le même – la résolution a été mise de côté et elle reste ainsi.

Jeannie souligne qu'elle apprécie tout le travail que le Comité a accompli et l'en remercie.

Point d'information - Colleen Hodder

L'UEDN versera 1 000 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Rapport du Comité des résolutions générales

Angela Decker, coprésidente du Comité des résolutions générales, nous informe que la consœur Jeannie Baldwin, VPER Atlantique, a nommé les membres suivants pour former le Comité :

Coprésidentes

Angela Decker, directrice pour les femmes, Terre-Neuve-et-Labrador
Shanny Doucet, directrice pour les membres francophones

Autres membres

Robert Saunders, directeur pour les membres autochtones
Jody Lapierre, directeur pour l'Île-du-Prince-Édouard
Bill Bennett, directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

Personne-ressource de l'AFPC : Monique Laplante

Le Comité des résolutions générales a tenu une téléconférence le 26 avril 2014 pour étudier les 26 résolutions présentées au Congrès.

Robyn Benson et Jeannie Baldwin ont examiné les résolutions pour s'assurer de leur conformité avec les Statuts de l'AFPC. Leurs conclusions ont guidé le travail du Comité.

Les membres du Comité ont tenu compte de la directive voulant que soient reportées au Congrès triennal de l'AFPC toutes les résolutions ne visant pas directement la région de l'Atlantique, ainsi que celles de compétence nationale.

Toutes les résolutions sont automatiquement proposées et appuyées par les coprésidentes au nom du Comité des résolutions générales.

Ce dernier a établi ses priorités comme suit :

1. Résolution G2 Pleine participation aux conférences et aux congrès du syndicat
2. Résolution G17 Publication des décisions, AFPC
3. Résolution G1 Interdiction de pratiquer la fracturation hydraulique dans les Provinces atlantiques
4. Résolution G25 Enquête publique nationale sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones
5. Résolution G18 Défibrillateurs externes automatisés dans les lieux de travail du gouvernement fédéral

Recommandation d'adoption

6. Résolution G19 Sécurité relative à l'amiante
7. Résolution G16 Congés de maladie
8. Résolution G3 Information sur les inspecteurs et inspectrices de la sécurité du fédéral
9. Résolution mixte G9A
Coupes et fermetures à Anciens Combattants Canada
10. Résolution G10 Coupes dans les services de Bibliothèque et Archives Canada
11. Résolution G11 Réduction du financement fédéral des établissements de recherche
12. Résolution G14 Destruction de données historiques précieuses contenues dans les dossiers des vétérans décédés

Recommandation de rejet

1. Résolution G4 Respect du droit de vote des membres
2. Résolution G7 Campagne d'information plurivalente et multisyndicale
3. Résolution G8 Vérification opérationnelle de l'AFPC – Atlantique
4. Résolution G15 Subvention intégrale des délégations aux congrès régionaux
5. Résolution G24 Scrutin postal
6. Résolution G26 Congés sans solde de l'AFPC

Le Comité n'a pas étudié les résolutions suivantes, jugées irrecevables par la présidente nationale Robyn Benson :

1. Résolution G5 Respect de la valeur et de l'unicité des SLCD
2. Résolution G6 Uniformité des méthodes de dotation en personnel
3. Résolution G22 Poste de représentant régional de l'AFPC – Atlantique pour les SLCD
4. Résolution G23 Emplacement du bureau de la vice-présidence exécutive régionale (VPER)

La résolution suivante a été transmise au Comité permanent sur le CNM du CNA pour qu'il en assure le suivi :

Résolution G12 Couverture des régimes d'assurance santé et de soins dentaires pour les fonctionnaires fédéraux actuels

La résolution suivante a été transmise à la Direction de la négociation collective pour qu'elle en tienne compte dans les rondes de négociations futures :

Résolution G13 Fonctionnaires fédéraux occasionnels

La résolution suivante a été transmise au Comité d'éducation de la région de l'Atlantique :

Résolution 21 Formation du personnel des ressources humaines

Le Comité souhaite remercier à l'avance les personnes déléguées au Congrès pour leur patience et leur participation au processus démocratique qu'est le débat sur les résolutions. Le Comité remercie aussi Jeannie Baldwin et le personnel de la région de l'Atlantique pour leur soutien.

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que soit adopté le rapport du Comité des résolutions générales.

Résolution G2 : Pleine participation aux conférences et aux congrès du syndicat

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G2 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE, lors des conférences et des congrès où des élections doivent avoir lieu, les élections aient lieu au début de l'après-midi de l'avant-dernière journée afin de permettre aux membres de participer pleinement aux conférences et aux congrès;

IL EST RÉSOLU QUE, si les délégués ne peuvent pas rentrer chez eux et n'ont pas un minimum de 10 heures de pause avant leur prochaine journée de travail, le syndicat leur offre l'hébergement, les dépenses de déplacement, les repas et l'indemnité quotidienne pour une journée additionnelle, comme il le fait pour les membres des équipes de négociation.

Motif

Il n'est pas rare que des membres doivent partir avant la fin des élections, ce qui les prive de leur droit démocratique de participer au scrutin.

De plus, les membres qui arrivent à la maison très tard après une conférence ou un congrès ne sont pas assez reposés pour retourner travailler le lendemain. Ils devraient donc être considérés comme étant en situation de déplacement cette journée-là.

p/a Chris Lansdell Madonna Gardiner

Que la résolution soit renvoyée au Comité pour qu'il soit précisé dans la première conclusion qu'elle porte uniquement sur les conférences nationales.

MOTION DE RENVOI ADOPTÉE

Résolution G17 : Publication des décisions, AFPC

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G17 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE toutes les décisions et tous les votes pris par le Comité exécutif de l'Alliance et portant sur les affaires générales de l'Alliance soient accessibles aux membres.

Motif

Le Comité croit que l'accès des membres à ces décisions est une question de transparence et d'obligation. Cela dit, ce sont les membres de l'AFPC – et non le grand public – qui ont droit de les consulter. De plus, les décisions internes d'ordre administratif, dont celles en matière de dotation, demeurent confidentielles.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION G17 ADOPTÉE

Résolution G1 : Interdiction de pratiquer la fracturation hydraulique dans les Provinces atlantiques

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G1 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC – Atlantique demande une réunion avec les ministres de l'Environnement des quatre Provinces atlantiques;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC – Atlantique exige que le gouvernement tienne des consultations dans les collectivités;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC – Atlantique se prononce en faveur d'une interdiction de pratiquer la fracturation hydraulique dans les quatre Provinces atlantiques.

Motif

La fracturation hydraulique consiste à injecter sous terre de grandes quantités d'eau mêlées à des produits chimiques toxiques, ce qui engendre deux problèmes corollaires : trouver un approvisionnement en eau et éliminer l'eau après son utilisation. On sait que la fracturation hydraulique cause des dommages à l'environnement et le méthane qu'elle produit contamine l'eau souterraine.

Nos consœurs et confrères de la Première Nation d'Elsipogtog, appuyés par leurs alliés au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble de la région de l'Atlantique, luttent pour faire cesser l'exploration des ressources de gaz naturel près de leurs terres par les agents contractuels de SWN Resources.

Le Comité croit que l'AFPC – Atlantique doit appuyer sans réserve l'arrêt des activités de fracturation hydraulique et les efforts de la nation Elsipogtog en ce sens.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION G1 ADOPTÉE

Résolution G25 : Enquête publique nationale sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G25 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC, en plus de la campagne actuelle de cartes postales, produise et présente un mémoire et mène une campagne de lobbying pour réclamer au gouvernement du Canada la mise en œuvre d'une enquête publique nationale sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC exhorte le gouvernement du Canada d'adopter un plan d'action national sur la violence faite aux femmes;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC demande instamment au gouvernement du Canada de mettre en application toutes les recommandations issues de cette enquête publique nationale.

Motif

À ce jour, 816 cas de disparition et de meurtre de femmes autochtones ont été signalés au Canada. La *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, dont le Canada est signataire, témoigne de l'engagement à protéger les droits des peuples autochtones et que l'article 22 de la *Déclaration* invoque le droit des femmes autochtones à la pleine protection contre toutes formes de violences et de discrimination.

Des données de Statistique Canada ont démontré que les femmes autochtones étaient trois fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non autochtones. Une enquête nationale sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones pourrait servir à faire des recommandations visant de réels changements dans les relations entre les peuples autochtones et l'État canadien, et constituerait le point de départ essentiel à la protection des droits de nos sœurs autochtones au Canada. C'est uniquement grâce à une enquête publique nationale, qui aurait la portée et les ressources nécessaires, que nous pourrions cerner les causes profondes de cette tragédie, rendre justice aux victimes et permettre aux familles de trouver la guérison.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION G25 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Points d'information

Fabian Murphy

Le Syndicat de l'Agriculture versera 1 000 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Brian Oldford

Le SEI versera 350 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Kim Coles

Le SEAC versera 350 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Bob Campbell

Je souhaite remercier les membres au Congrès qui ont signé 197 cartes postales. Les cartes seront postées aujourd'hui.

Résolution G18 : Défibrillateurs externes automatisés dans les lieux de travail du gouvernement fédéral

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G18 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse pression auprès de l'employeur pour l'encourager à prendre immédiatement des mesures pour l'installation de DEA dans les lieux de travail fédéraux, y compris dans les camps de travail, les phares et tous autres lieux de travail isolés.

Motif

L'installation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) dans les édifices et lieux de travail du gouvernement fédéral alimente les discussions des comités à divers paliers depuis des années, sans qu'aucune mesure concrète n'ait été adoptée. Même si les membres du syndicat et du personnel savent que l'installation de ces appareils comporte de nombreux avantages, l'employeur s'y oppose pour des questions liées au coût, à la responsabilité civile, à la formation et à l'entretien. Alors que des comités, des membres et des représentants du syndicat tentent de faire aboutir ce dossier, la participation de l'AFPC à un palier supérieur pourrait contribuer à une issue favorable.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION G18 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point d'information - Joey Dunphy

La section locale du SDI versera 500 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Résolution G19 : Sécurité relative à l'amiante

p/a

Angela Decker

Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G19 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC, à titre d'employeur, exerce des pressions sur le gouvernement pour qu'il s'engage à mettre en œuvre les mesures suivantes :

1. Informer et sensibiliser tous les membres de son personnel au sujet des travaux d'élimination de l'amiante et des risques et préoccupations qui y sont associés.
2. Informer les entrepreneurs chargés de l'élimination de la poussière d'amiante qu'il ne tolérera aucun manquement aux pratiques d'élimination sécuritaire de l'amiante.
3. Sanctionner les entrepreneurs qui contreviennent aux protocoles établis et qui mettent en danger la santé du personnel soit en envisageant de mettre immédiatement fin aux contrats, d'exclure l'entrepreneur fautif de toute offre de futurs contrats ou d'entamer de possibles poursuites en justice contre l'entrepreneur fautif.

Motif

Depuis trop longtemps, les entrepreneurs peuvent travailler librement dans les lieux de travail du gouvernement fédéral sans crainte de représailles. L'élimination de la poussière d'amiante est une opération qui nécessite des connaissances et une formation spécialisées. Si ces entrepreneurs ne font pas appel à un personnel dûment formé ou qu'ils ne respectent pas les protocoles prescrits, ils mettent ainsi en danger nos membres et les autres employés. Il est tout simplement inacceptable de laisser des entrepreneurs négligents manipuler de telles matières dangereuses. Nos membres méritent mieux que ça.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION G19 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point d'information - Brandon Thorne

La section locale du SNS versera 600 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Résolution G16 : Congés de maladie

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G16 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC mette en œuvre une campagne pour protéger nos congés de maladie négociés;

IL EST RÉSOLU QUE la campagne intègre des activités de sensibilisation, de lobbying et de mobilisation des membres.

Motif

Le gouvernement conservateur traite les travailleuses et travailleurs du secteur public avec le plus grand dédain. Dans la foulée d'importantes coupes dans les services et les emplois, il a adopté des lois régressives qui affectent l'ensemble du mouvement syndical et ciblent plus particulièrement les syndicats du secteur public. Au final, il nous demandera de faire des concessions à la table de négociation. Nous devons protéger nos droits et avantages négociés, tant pour notre bien que celui des futurs travailleurs et travailleuses.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION G16 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Points d'information

Stephanie McDonald

Le Comité exécutif de la section locale du STE versera 100 \$ pour le projet du capteur de rêves, et une autre section locale du STE versera également 100 \$.

Eddie Kennedy

Le Comité exécutif du SEN versera 500 \$ pour le projet du capteur de rêves, et le Comité national des droits de la personne du SEN versera également 500 \$.

Colleen Bolger

C'est la première fois que j'assiste au Congrès et que je prends la parole au micro. Je fais partie de la section locale 90916 à St. John's. Comme certains d'entre vous le

savent, nous avons fait la grève pendant 308 jours. Nous sommes maintenant de retour au travail. Ma section locale remercie toutes les sections locales qui nous ont aidés. L'aide a été phénoménale. Merci de votre appui. Nous sommes plus forts maintenant. Au départ, tous les membres qui ont voté ont voté pour la grève. J'absorbe tout ce qui se passe cette fin de semaine. Merci à tous et toutes pour la belle expérience.

Notre section locale versera 200 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Un artiste local est passé en auto par Gander et nous a appuyés. Merci.

Un artiste local a écrit une chanson intitulée *Crossing the line* – et la consœur Bolger demande qu'on la fasse entendre au Congrès.

Brian Oldford

Au nom de l'UCES, les membres du personnel de l'AFPC verseront 310 \$ pour le projet du capteur de rêves et invitent les autres syndicats du personnel à faire aussi une contribution.

Wayne Fagan

L'UCET donnera 800 \$.

Theresa MacInnis

Le SEIC Atlantique donnera 500 \$.

Rhonda Doyle-Leblanc

La section locale 80820 du STE donnera 200 \$.

Kim Coles

Le SEAC a travaillé avec nous pour stopper la fermeture des bureaux d'Anciens Combattants. Nous menons une grosse collecte de fonds – en vendant des t-shirts pour 20 \$. Un t-shirt est présenté à Yvan Thauvette, président national du SEAC. Yvan nous remercie tous et toutes pour tout le soutien qu'il a reçu.

La membre indique que les sections locales du SEAC verseront 1 300 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Doug Gaetz

Deux membres d'UNIFOR ont offert 100 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Conférencière – El Jones

Jeannie demande à la consœur Lori Walton de présenter la prochaine invitée.

El Jones est une artiste de la parole et une enseignante. Elle s'est produite partout au Canada, notamment au 10^e anniversaire du spectacle When Sisters Speak à Toronto, qui a présenté d'innombrables vedettes. Sa poésie parle principalement de causes politiques et de justice sociale.

El Jones a beaucoup travaillé avec des organismes de la région d'Halifax pour donner des spectacles traitant des changements sociaux. Elle utilise sa poésie dans le cadre de programmes d'aide aux prisonniers et d'engagement des jeunes et fait du bénévolat deux fois par semaine au Studio Centreline situé à l'intersection des rues Uniacke et Gottingen à Halifax.

Présentement, elle enseigne pour le programme de transition des Afro-Canadiens et le programme des études des femmes de l'Université Acadia. El croit que la poésie peut donner un certain pouvoir aux sans-pouvoir et une voix aux sans-voix.

Après l'allocution d'El Jones, Angela Decker lui présente un cadeau en signe de notre appréciation.

Point d'information - Joey Dunphy

Le Cercle national des peuples autochtones versera 500 \$ pour le projet du capteur de rêves.

Lori Walton fait savoir qu'on a recueilli 10 160 \$ jusqu'à maintenant.

Gaby fait quelques annonces, puis la consœur Debbie Eisan, du Mi'kmaw Native Friendship Center, dit quelques mots au sujet de la manifestation.

La manifestation a ensuite lieu.

Samedi 21 juin 2014 – après-midi

Points d'information

Bonnie Knott

La section locale 90265 de l'UEDN fournira 100 \$ pour le projet de capteur de rêves.

Chris Di Liberatore

Le Conseil régional 1 de la Nouvelle-Écosse donnera 300 \$ pour le projet de capteur de rêves.

Shanny Doucet

Nous contribuerons 200 \$ au projet de capteur de rêves.

John Ivany

La CHEA (City Hall Employees Association) versera 200 \$ pour le projet de capteur de rêves. John demande aux gens d'apporter des savons et d'autres articles inutilisés.

Martin Wells

La section locale à l'Université Memorial donnera 200 \$.

Annette Brown

L'unité des Opérations des enquêtes statistiques à Terre-Neuve-et-Labrador donnera 100 \$.

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Jinny Simms Stéphanie McDonald

Que soit adopté le rapport suivant du Comité des lettres de créance :

Membres délégués inscrits	262
Observateurs et observatrices	42
Personnes invitées	10
Membres du CNA	<u>8</u>
Total	322

MOTION ADOPTÉE

Point d'information - Debi Buell

Le Comité des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard versera 100 \$ pour le projet de capteur de rêves.

La consœur Robyn Benson assume la présidence. Elle déclare vacantes toutes les charges au Conseil et explique le processus des élections.

Le Comité de mises en candidature est invité à se joindre à Robyn. On fait un essai du système de vote électronique.

ÉLECTIONS

Poste de VPER

Deux candidatures ont été reçues par écrit :

La candidature de Jeannie Baldwin a été proposée par Terri Kiley et appuyée par Debbie Phillips.

La candidature de Dave Merrigan a été proposée par Carol Jennings et appuyée par Mike Arsenault.

La consœur demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est proposée.

Robyn demande à Dave Merrigan d'aller au micro et de dire s'il accepte sa mise en candidature au poste de VPER. David confirme qu'il parlera en son propre nom à partir de l'estrade.

Robyn demande ensuite à Jeannie d'aller au micro et de dire si elle accepte sa mise en candidature au poste de VPER. Jeannie confirme qu'elle parlera en son propre nom à partir de l'estrade.

Dave et Jeannie font leur discours.

On procède au vote électronique.

Nombre de votes nécessaire pour une majorité simple – 130

Résultats

Jeannie Baldwin	183 voix
Dave Merrigan	76 voix

Jeannie Baldwin est déclarée élue au poste de VPER – Atlantique.

Jeannie remercie David Merrigan, ainsi que les membres qui ont proposé et appuyé sa candidature. Elle remercie aussi son conjoint, Roger, pour tout le soutien qu'il lui accorde. Enfin, elle remercie tous les membres délégués de s'attaquer au gouvernement Harper et d'aller de l'avant.

Poste de VPER suppléant ou VPER suppléante

Deux candidatures ont été reçues par écrit.

La candidature de Colleen Hodder a été proposée par Dan Frost et appuyée par Angela Decker.

La candidature de Brian Oldford a été proposée par Lorraine Power-Green et appuyée par John Ivany.

La consœur Benson demande s'il y a d'autres candidatures.

La candidature de Debbie Kelly est proposée par David Merrigan et appuyée par Lynette Robinson.

Debbie Kelly refuse sa mise en candidature.

Brian Oldford et Colleen Hodder prononcent leur allocution.

On procède au vote électronique.

Nombre de votes nécessaire pour une majorité simple – 130

Colleen Hodder	166 voix
Brian Oldford	92 voix

Colleen Hodder est déclarée élue au poste de VPER suppléante – Atlantique.

Colleen remercie Brian, ainsi que les membres qui ont proposé et appuyé sa candidature.

Brian remercie les membres qui ont proposé et appuyé sa candidature et félicite la consœur Hodder.

Appel au règlement - Cheryl Bulmer

On devrait tenir une élection pour choisir une deuxième suppléance au poste de VPER.

La consœur Benson indique que les Statuts de l'AFPC ne prévoient pas une telle charge.

Poste de directeur ou directrice pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes

Une seule candidature a été reçue : la candidature de Brian Oldford a été proposée par Rick Cormier et appuyée par Angela Campbell.

Brian Oldford est donc élu par acclamation directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes.

Poste de premier suppléant ou première suppléante du directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes

Aucune candidature n'a été reçue par écrit.

La représentante régionale Anna Goguen demande s'il y a des candidatures.

La candidature de John Ivany est proposée par Brian Oldford et appuyée par Doug Gaetz.

La candidature de Kate Hartigan est proposée par Monica Kennedy et appuyée par Beverley Gosbee.

Résultats

John Ivany	41 voix
Kate Hartigan	15 voix

John Ivany est déclaré premier suppléant du directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes.

Poste de deuxième suppléant ou suppléante du directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes

La candidature de Glen Steele est proposée par Les Smith et appuyée par Heather Ford.

La candidature de Kate Hartigan est proposée par Monica Kennedy et appuyée par Beverley Gosbee

Résultats

Glen Steele	33 voix
Kate Hartigan	23 voix

Glen Steele est déclaré deuxième suppléant du directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes.

Glen remercie les membres.

Poste de directeur ou directrice pour les membres francophones

Une seule candidature a été reçue : la candidature de Shanny Doucet a été proposée par André Beaulieu et appuyée par Raphaëlle Valay-Nadeau.

Shanny Doucet est donc élue par acclamation directrice pour les membres francophones.

Poste de premier suppléant ou première suppléante de la directrice pour les membres francophones

La candidature de Raphaëlle Valay-Nadeau est proposée par Valerie Quinn et appuyée par Sandy Harquail.

Raphaëlle Valay-Nadeau est donc élue par acclamation première suppléante de la directrice pour les membres francophones.

Poste de deuxième suppléant ou suppléante de la directrice pour les membres francophones

La candidature d'Éric Bouffard est proposée par Joey Dunphy et appuyée par Shanny Doucet.

Éric Bouffard est donc élu par acclamation deuxième suppléant de la directrice pour les membres francophones.

Dimanche 22 juin 2014 – avant-midi

Des élections ont eu lieu avant la reprise du Congrès.

La VPER – Atlantique, Jeannie Baldwin, ouvre la séance à 10 h 20 en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au banquet le samedi soir.

Points d'information

Darlene Bembridge remercie toutes les personnes présentes d'être venues à Saint John.

Rhonda Doyle-Leblanc fait savoir que 1 000 \$ ont été amassés pour la Harbor Transition House.

Kerri Smith, déléguée pour la première fois de la section locale 90001 du SEI, a donné 100 \$ pour le projet de capteur de rêves.

Bonnie Redden remercie tous ceux et celles qui ont donné des produits.

Lori Walton remercie la délégation au nom des personnes chargées du projet de capteur de rêves et des 1 186 femmes autochtones disparues ou assassinées. L'argent amassé aidera à peindre et à nettoyer le centre. On prévoit une activité le 4 octobre pour procéder au dévoilement.

Jusqu'à maintenant, on a amassé 11 785 \$.

Jeannie remercie toutes les personnes qui ont participé à la manifestation la veille, car il est important de faire savoir au gouvernement que les choses doivent changer.

Rapport du Comité des lettres de créance

p/a Simms MacDonald

Que soit adopté le rapport suivant du Comité des lettres de créance :

Membres délégués inscrits	262
Observateurs et observatrices	42
Personnes invitées	12
Membres du CNA	<u>8</u>
Total	324

MOTION ADOPTÉE

Rapport du Comité des résolutions générales (suite)

Résolution G3 : Information sur les inspecteurs et inspectrices de la sécurité du fédéral

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G3 rédigée en ces termes :

L'AFPC–ATLANTIQUE élaborera, à l'intention de toutes les sections locales et du public, un document d'information sur le travail important que font les inspecteurs et inspectrices de la sécurité du fédéral (et d'autres fonctionnaires) pour promouvoir et appliquer les normes de sécurité au Canada.

Motif

Tous les Canadiens et Canadiennes ont le droit de s'attendre à ce que le gouvernement du Canada protège leur sécurité. Ils le méritent. Le travail des inspecteurs et inspectrices de la sécurité du fédéral est essentiel au maintien des normes de sécurité. C'est un fait trop mal connu.

Selon le Comité, ce dossier est de compétence nationale, tant à cause de sa portée que des ressources nécessaires. S'il a recommandé l'adoption de la résolution, c'est en tenant pour acquis qu'elle sera reprise par le Congrès triennal de l'AFPC, avec l'appui de l'Atlantique.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

p/a John Dalziel Wayne Fagan

Que la résolution soit renvoyée au Comité avec la directive de remplacer les mots « L'AFPC–ATLANTIQUE » par « L'AFPC ».

MOTION DE RENVOI ADOPTÉE

Le Comité se réunit immédiatement, puis présente la résolution modifiée qui se lit maintenant comme suit :

L'AFPC élaborera, à l'intention de toutes les sections locales et du public, un document d'information sur le travail important que font les inspecteurs et inspectrices de la sécurité du fédéral (et d'autres fonctionnaires) pour promouvoir et appliquer les normes de sécurité au Canada.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION G3 MODIFIÉE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution mixte G9A : Coupes et fermetures à Anciens Combattants Canada

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution mixte G9A rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC, en collaboration avec les alliés et les défenseurs d'Anciens Combattants Canada, dont la Légion royale canadienne, continue à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il rétablisse les services essentiels aux vétérans et à leurs familles. Cela comprendra une campagne pour la réouverture des bureaux d'Anciens Combattants du pays.

Motif

L'AFPC a joué un rôle actif et exemplaire dans la campagne contre la fermeture des bureaux d'Anciens Combattants, et la région de l'Atlantique était aux premières lignes.

Le Comité a modifié la résolution pour qu'elle s'adresse directement à l'AFPC. Il n'y a qu'un moyen pour la région de l'Atlantique de s'assurer que la campagne se poursuive à l'échelle nationale : présenter la résolution au Congrès triennal de l'AFPC.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION G9A ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution G10 : Coupes dans les services de Bibliothèque et Archives Canada

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G10 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC continue à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il rétablisse les services essentiels de Bibliothèque et Archives Canada.

Motif

Les coupes dans cet organisme ont entraîné non seulement des pertes d'emplois, mais l'élimination d'une ressource fédérale essentielle.

Le Comité a modifié la résolution pour qu'elle s'adresse directement à l'AFPC. Il n'y a qu'un moyen pour la région de l'Atlantique de s'assurer que le lobbying se poursuive à l'échelle nationale : présenter la résolution au Congrès triennal de l'AFPC.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION G10 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution G11 : Réduction du financement fédéral des établissements de recherche

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G11 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC continue à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il rétablisse les services fournis par tous les établissements de recherche.

Motif

Les coupes dans les établissements de recherche fédéraux ont mené à des pertes d'emplois et menacent la santé et la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes.

Le Comité a modifié la résolution pour qu'elle s'adresse directement à l'AFPC. Il n'y a qu'un moyen pour la région de l'Atlantique de s'assurer que le lobbying se poursuive à l'échelle nationale : présenter la résolution au Congrès triennal de l'AFPC.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION G11 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution G14 : Destruction de données historiques précieuses contenues dans les dossiers des vétérans décédés

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution G14 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il cesse immédiatement de détruire les dossiers des vétérans décédés;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC négocie avec le gouvernement fédéral pour qu'il sauvegarde tous les dossiers des vétérans sur support électronique plutôt que de les détruire.

Motif

L'administration centrale d'Anciens Combattants Canada détruit les dossiers des vétérans décédés, perdant ainsi des documents historiques précieux pour leurs familles. Ces documents servent de base à la détermination du droit aux services funéraires et ont une importance particulière pour les personnes qui agissent au nom des défunts, soit par procuration ou en vertu d'autres obligations juridiques.

Le Comité a modifié la résolution pour qu'elle s'adresse directement à l'AFPC. Il n'y a qu'un moyen pour la région de l'Atlantique de s'assurer que des mesures soient prises au niveau national : présenter la résolution au Congrès triennal de l'AFPC.

REMARQUE

Si cette résolution est adoptée, la région de l'Atlantique la présentera au Congrès triennal de l'AFPC.

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION G14 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution d'urgence : Don à la Société du ruban commémoratif des policiers et agents de la paix

p/a Angela Decker Shanny Doucet

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité d'adopter la résolution d'urgence rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE les membres de l'AFPC, surtout ceux qui travaillent pour Sécurité publique Canada, ont été touchés par le drame qui a eu lieu à Moncton, N.-B., et dans lequel trois agents de la GRC ont été tués et deux autres blessés;

ATTENDU QUE nous sommes solidaires avec les agents et agentes de la GRC qui protègent nos collectivités tous les jours;

ATTENDU QUE le SESG-AFPC a des membres qui travaillent pour la GRC et que nous partageons leur chagrin en ces moments difficiles :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique verse un don de 2 500 \$ à la Société du ruban commémoratif des policiers et agents de la paix, un organisme de bienfaisance enregistré qui a pour mission de soutenir les familles éplorées, d'aider à établir des monuments commémoratifs et de procurer des bourses d'études aux enfants des policiers et des agents de la paix morts en devoir;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le bureau national de l'AFPC verse le même montant, pour un don total de 5 000 \$ de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

p/a Doug Gaetz Maggie Ryan

Que chaque conclusion (les clauses « résolu que ») soit traitée séparément.

MOTION ADOPTÉE

« IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique verse un don de 2 500 \$ à la Société du ruban commémoratif des policiers et agents de la paix, un organisme de bienfaisance enregistré qui a pour mission de soutenir les familles éplorées, d'aider à établir des monuments commémoratifs et de procurer des bourses d'études aux enfants des policiers et des agents de la paix morts en devoir; »

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA PREMIÈRE CONCLUSION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le bureau national de l'AFPC verse le même montant, pour un don total de 5 000 \$ de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. »

MOTION DEMANDANT L'ADOPTION DE LA DEUXIÈME CONCLUSION REJETÉE

La consœur Baldwin demandera à l'administration centrale de l'AFPC, au nom de la délégation au Congrès de l'Atlantique, de verser 5 000 \$ à la Société du ruban commémoratif des policiers et agents de la paix en mémoire des agents qui ont été tués à Moncton.

Gaby Lévesque amasse les dons des participants et participantes.

Point d'information - Robert Saunders

L'UEDN Nouvelle-Écosse fera un don de 245 \$.

Rapport du Comité des résolutions sur les Statuts (suite)

Résolution B12 : Représentation des SLCD – Région de l'Atlantique

p/a Robert Lewis Brian Oldford

Que le Congrès adopte la recommandation du Comité de rejeter la résolution B12 rédigée en ces termes :

IL EST RÉSOLU QU'un siège soit ajouté au Conseil de la région de l'Atlantique de l'AFPC;

IL EST RÉSOLU QUE ce siège soit celui du directeur ou de la directrice des sections locales à charte directe;

IL EST RÉSOLU QUE la ou le titulaire de ce poste soit élu par les membres des SLCD réunis au Congrès triennal de l'AFPC-Atlantique, et qu'il ait pour mandat de représenter les intérêts des SLCD au sein des organismes syndicaux, programmes et groupes de justice sociale;

IL EST RÉSOLU QUE cette personne :

a) assiste à toutes les réunions du Conseil de la région de l'Atlantique et au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique;

b) présente un rapport d'activités par écrit aux réunions du Conseil de la région de l'Atlantique, à celles des sections locales et des succursales ainsi qu'au Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique;

c) défend les intérêts des membres des sections locales à charte directe au sein des divers organismes syndicaux, programmes et groupes luttant pour la justice sociale;

d) siège aux comités du Conseil de la région de l'Atlantique et assume d'autres rôles et responsabilités qui lui sont attribués par le Conseil de la région de l'Atlantique.

Motif

Le Comité est d'avis que la résolution mixte B1A traite convenablement du sujet [sous-alinéa 10(8)b)(vii)].

p/a Raphaëlle Valay-Nadeau Laurie Ann Wesselby

Que la question soit maintenant mise aux voix.

MOTION ADOPTÉE

Jeannie demande un vote debout.

Résultats

Pour	92
Contre	79

MOTION SUR LA RECOMMANDATION DE REJET DE LA RÉOLUTION B12 ADOPTÉE

Jeannie annonce que toutes les questions qui n'ont pas encore été traitées seront renvoyées au nouveau Conseil de la région de l'Atlantique.

Résultats des élections

Gaby Lévesque lit les résultats des élections pour les charges suivantes :

Directrice pour les femmes des Maritimes

Rhonda Doyle LeBlanc

Première suppléante	Marylyn Gallant
Deuxième suppléante	Debi Buell

Directeurs ou directrices pour le Nouveau-Brunswick (2 postes)

Darlene Bembridge

Première suppléante	Raphaëlle Valay-Nadeau
Deuxième suppléant	Dave Meade

Mike LeBlanc

Premier suppléant	André Beaulieu
Deuxième suppléante	Melinda Scott

Directeurs ou directrices pour la Nouvelle-Écosse (2 postes)

Colleen Hodder

Première suppléante	Jane McDonald
Deuxième suppléant	Brandon Thorne

Chris Di Liberatore

Première suppléante	Helen Zebedee
Deuxième suppléante	Kevin Marchand

Directeurs ou directrices pour Terre-Neuve-et-Labrador (2 postes)

Chris Lansdell

Premier suppléant	Bernie Bolger
Deuxième suppléante	Sarah Leonard

Steve Johnson

Première suppléante	Jill Power
Deuxième suppléante	Joanne Lyver

Directeurs ou directrices pour l'Île-du-Prince-Édouard (2 postes)

Jody LaPierre

Première suppléante	Heather Ford
Deuxième suppléante	Ginger Cole

Dawn Hardy

Première suppléante	Debi Buell
Deuxième suppléant	Chris Walsh

Directeur ou directrice pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor de Terre-Neuve-et-Labrador

Bill Bennett

Première suppléante	Martha Wells
Deuxième suppléante	Sue-Ann Sullivan

Directeur ou directrice pour les membres des groupes raciaux visibles

Ardith Jordan-Simmonds

Premier suppléant Neville David
Deuxième suppléante Serena Simms

Directeur ou directrice pour les membres ayant un handicap

Nathalie Paulin

Première suppléante Vicky Gaudet
Deuxième suppléante Helen Zebedee

Directeur ou directrice pour les jeunes travailleuses et travailleurs

Stephanie McDonald

Première suppléante Allyson Garrison
Deuxième suppléant Amir Abouhamzeh

Directeur ou directrice pour le groupe des GLBT

Wayne Kelly

Première suppléante Allyson Garrison
Deuxième suppléante Lorraine Perks

Directeur ou directrice pour les membres autochtones

Joey Dunphy

Premier suppléant Robert Saunders
Deuxième suppléante Brenda Hulan

Directrice pour les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador

Angela Decker

Première suppléante Paula Whittle
Deuxième suppléante Valerie Marsh

Serment d'office

La consœur Benson fait prêter serment d'office à tous les dirigeantes et dirigeants élus.

Après le serment d'office, Jeannie remercie le Comité d'accueil, le personnel de l'AFPC, le personnel du Bureau de direction, les interprètes, les techniciens, la photographe, le personnel de l'hôtel Delta, de l'hôtel Hilton et du centre des congrès, les personnes invitées, les conférenciers et conférencières, les observateurs et observatrices et, plus que tous, elle remercie les membres délégués qui ont fait le succès de ce plus important Congrès de la région de l'Atlantique à ce jour.

Elle indique que 1 601,30 \$ ont été amassés à la mémoire des agents de la GRC.

Gaby fait les dernières annonces.

L'aînée autochtone invitée anime la cérémonie de clôture autochtone.

La séance est levée à 12 h 55.